Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Expression française et communication

Session 2016 • Remplacement

Code sujet **2016-CAP47-RPL-PO** 120 minutes

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Première question — Sophie Bados et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne
3 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 2, PDF source, p. 3

Deuxième question — Thème commun aux documents et expérience de Sophie Bados
3 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 2, PDF source, p. 3

Troisième question — Description et interprétation du dessin sur les tâches ménagères
2 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 3

Quatrième question — Droits des femmes et évolution de l’égalité entre les hommes et les femmes
1 réponses • PDF source, p. 1

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Première question

2 points

Sophie Bados et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

Document 1

Question a.

PDF source, p. 1, PDF source, p. 2

> Quel métier Sophie Bados exerce-t-elle ? En quoi consiste-t-il ?

Le titre du document 1 présente Sophie Bados comme « maréchal-ferrant ». Ce métier consiste à travailler sur les sabots des chevaux : le maréchal-ferrant les prépare et y forge et pose des fers. Le texte indique que cette activité est très physique et exige surtout de maîtriser « les bons gestes » et « les techniques adéquates ».

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sophie Bados est maréchal-ferrant : elle prépare les sabots des chevaux et forge et pose leurs fers.

Document 2

Question b.

PDF source, p. 1, PDF source, p. 3

> En quelle année ce texte a-t-il été écrit ?

À la fin du document 2, la référence de l’œuvre se termine par la date « 1791 ». Cette date est également lisible sur l’image originale.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le texte a été écrit en 1791.

Question b.

PDF source, p. 1, PDF source, p. 3

> Qui en est l’auteur ?

La référence placée à la fin du document 2 donne le nom de l’autrice : Olympe de Gouges.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’autrice est Olympe de Gouges.

Deuxième question

4 points

Thème commun aux documents et expérience de Sophie Bados

Documents 1, 2 et 3

Question a.

PDF source, p. 1, PDF source, p. 2, PDF source, p. 3

> Quel est le thème commun aux trois documents ?

Démarche : Je cherche une idée qui relie les trois documents sans les confondre : le document 1 présente une femme dans un métier souvent considéré comme masculin ; le document 2 revendique les droits des femmes ; le document 3 montre une scène de ménage liée à la Journée de la femme. Ensemble, ils abordent la place des femmes et la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le thème commun est la place des femmes dans la société et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le document 1 montre Sophie Bados exerçant le métier de maréchal-ferrant, le document 2 défend les droits des femmes et le document 3 suggère, avec humour, que les tâches ménagères restent attribuées à la femme.

Document 1

Question b.

PDF source, p. 1, PDF source, p. 2

> Quelles difficultés Sophie Bados a-t-elle rencontrées à ses débuts dans le métier ? Deux éléments de réponse sont attendus.

Démarche : Je relève dans le document 1 les difficultés évoquées au début de sa formation et de sa pratique. Il est indiqué qu'elle mettait plus de temps que son professeur à forger un fer et que ses premiers temps de pratique lui ont causé des brûlures. D'autres éléments peuvent aussi convenir, comme le découragement ou les regards de défi de certaines personnes.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux difficultés rencontrées par Sophie Bados à ses débuts sont :
>
> - Elle avait besoin de beaucoup plus de temps que son professeur pour forger un fer, que celui-ci réussissait à faire « en 10 minutes ».
> - Elle s'est brûlée pendant ses premières pratiques : le document mentionne des « petites cicatrices sur les avant-bras ».
>
> On peut aussi citer ses moments de découragement pendant la formation ou les regards de défi de certaines personnes, surprises qu'une femme exerce ce métier.

Question c.

PDF source, p. 1, PDF source, p. 2

> Dans quel but Sophie Bados a-t-elle décidé de témoigner ?

Démarche : Je m'appuie sur les premières lignes du document 1, où Sophie explique directement ce qui la pousse à prendre la parole : partager sa passion et encourager les femmes.

RÉPONSE À RETENIR

Sophie Bados témoigne pour faire partager sa passion des chevaux et encourager les femmes à aller au bout de leurs rêves. Elle écrit vouloir « dire à toutes les femmes d’aller au bout de leurs rêves ».

Troisième question

4 points

Description et interprétation du dessin sur les tâches ménagères

Document 3

Question a.

PDF source, p. 1, PDF source, p. 3

> Décrivez l’image.

Pour décrire l’image, je présente les personnages, le lieu, leurs attitudes et les éléments écrits visibles, sans confondre description et interprétation.

RÉPONSE À RETENIR

Le dessin porte le titre « 8 MARS : JOURNÉE DE LA FEMME ». Dans une cuisine, un homme est assis confortablement et lit un journal. À côté de lui, une femme se tient debout, en tablier, un balai à la main ; elle a l’air mécontente ou étonnée. L’homme lui dit : « Laisse !... Tu feras le ménage demain ... »

Question b.

PDF source, p. 1, PDF source, p. 3

> Quel message l’auteur veut-il faire passer, selon vous ?

Je rapproche le titre du dessin et la parole de l’homme. Le contraste entre la journée consacrée aux femmes et la scène représentée permet de comprendre le message critique du dessinateur.

RÉPONSE À RETENIR

L’auteur dénonce avec humour l’inégalité dans le partage des tâches ménagères. L’homme ne prend pas le balai pour faire le ménage : il repousse simplement le moment où la femme le fera, en lui disant « demain ». Le contraste avec le titre « 8 MARS : JOURNÉE DE LA FEMME » suggère que, même à cette occasion, les tâches domestiques restent attribuées à la femme et que l’égalité n’est pas encore réelle dans la vie quotidienne.

Quatrième question

8 points

Droits des femmes et évolution de l’égalité entre les hommes et les femmes

Question E4-Q1

PDF source, p. 1

> D’après vous, quels droits les femmes n’arrivent-elles pas encore à faire respecter dans leur vie quotidienne et professionnelle ? Quel regard portez-vous sur l’évolution de l’égalité entre les hommes et les femmes ? Vous rédigerez un texte structuré d’une vingtaine de lignes et vous illustrerez vos propos en vous appuyant sur des exemples précis et personnels.

Le texte modèle ci-dessous traite les droits encore insuffisamment respectés, puis l’évolution de l’égalité. L’exemple d’expérience personnelle est illustratif : il faut le remplacer ou l’adapter à une expérience réelle pour répondre pleinement à la consigne.

RÉPONSE À RETENIR

Les droits des femmes ont progressé, mais l’égalité avec les hommes n’est pas encore toujours réelle dans la vie quotidienne et au travail.

À la maison, les tâches ménagères et l’organisation de la famille sont encore souvent davantage assumées par les femmes. Dans mon entourage, j’ai par exemple vu une mère gérer les repas et les rendez-vous des enfants après sa journée de travail. Ce partage inégal peut réduire son temps libre. Chaque femme doit aussi pouvoir vivre sans subir de harcèlement, de remarques sexistes ou de violences.

Dans le monde professionnel, des préjugés limitent encore parfois les choix et la reconnaissance des femmes. Le document 1 en donne un exemple : un maréchal demande à Sophie Bados « alors on prend le boulot des hommes, c’est ça ». Cette remarque laisse croire qu’un métier serait réservé aux hommes. Pourtant, Sophie exerce ce métier et montre sa compétence. Les femmes doivent aussi pouvoir obtenir un salaire égal pour un travail égal et accéder aux mêmes responsabilités.

L’égalité a néanmoins progressé. En 1791, Olympe de Gouges publiait la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (document 2) pour réclamer la reconnaissance des droits des femmes. Aujourd’hui, elles exercent des métiers variés et peuvent davantage choisir leur avenir. À mes yeux, ces progrès sont importants, mais ils ne suffisent pas : il faut continuer à combattre les discriminations et à mieux partager les responsabilités familiales. L’égalité doit se voir dans les actes, chaque jour.

Sujet : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/sujets-examens/2016/2016-CAP47-RPL-PO.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.